

Pour tout savoir en peu de temps sur les sujets d'actualité du moment !

Votre prochain rendez-vous statut a lieu le :



Mardi 9 mai 2023

de 9h à 10h30
En visioconférence (via Zoom)



Cette rencontre sera consacrée à la récente réforme des retraites.

« LA RÉFORME DES RETRAITES EN BREF : QUELLES CONSÉQUENCES POUR VOS AGENTS CNRACL ? »

A la suite de la promulgation de la loi n°2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, la réforme des retraites entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2023.

Elle concerne l'ensemble des régimes de retraite, y compris la CNRACL. Vos agents CNRACL sont ainsi naturellement concernés par cette réforme.

Afin de répondre au mieux à vos attentes et à leurs interrogations, le service retraite vous en présentera les grandes lignes et les principales conséquences.